

Paris, le 24 avril 2014
N° 09-14

Mise à disposition du rapport de l'expert indépendant sur l'éventuelle prorogation de la période d'exercice des bons de souscription d'actions (BSA)

Le Conseil d'administration de la Société a été saisi par le représentant de la masse des porteurs de BSA, lui demandant de convoquer une assemblée générale des porteurs de BSA et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société une résolution aux fins de statuer sur l'éventuelle prorogation de la période d'exercice des BSA (le terme initial de celle-ci étant le 30 juin 2014).

Lors de sa réunion du 26 mars 2014, le Conseil d'administration a désigné le cabinet Ricol Lasteyrie Corporate Finance en qualité d'expert indépendant en charge de la rédaction d'un rapport sur les conséquences d'une telle modification.

Après examen des conclusions du rapport, le Conseil d'administration de la Société réuni le 23 avril 2014, a formellement convoqué l'assemblée générale des porteurs de BSA le 16 mai 2014 à l'effet de statuer sur l'éventuelle prorogation de la période d'exercice des BSA jusqu'au 31 décembre 2015. La société Pacifico, en tant qu'actionnaire détenant plus de 10% du capital de la Société, ne pourra pas voter à l'assemblée générale des porteurs de BSA.

D'autre part, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2014, Pacifico a fait savoir qu'elle adopterait une position neutre concernant la prorogation de la période d'exercice des BSA en votant en faveur de la résolution à hauteur de 2/3 de ses droits de vote et en s'abstenant sur cette même résolution à hauteur du 1/3 de ses droits de vote (ce qui équivaut à un vote contre).

Pour information, vous pourrez retrouver l'intégralité du rapport du cabinet Ricol Lasteyrie Corporate Finance sur le site de Maurel & Prom : www.maureletprom.fr dans la rubrique Assemblée Générale.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

MAUREL & PROM

Tel : 01 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

INFLUENCES

01 42 72 46 76

communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A
CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share – CAC PME – Eligible PEA - PME
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**